



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 30 janvier 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Maire de FLEVY
79 Grand'rue
57365 FLEVY

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'extension d'un bâtiment de messagerie sur la commune de FLEVY

Réf : FP/RS

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Extension d'un bâtiment de messagerie sur la commune de FLEVY**

Ce dossier a été déposé par : SCI AREFIM représentée par Monsieur Valéry Fenès

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2017-00031** en date du 30 janvier 2017 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie ANTOINE-POTIER